



## MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

La municipalité ira de l'avant avec le pavage des rues St-Antoine, Du Rocher, De la Falaise, O-Donnell, Bourassa et Des Fossés car le coût des travaux est sorti selon ce que nous avons proposé aux résidents du secteur.

Domtar devrait compléter les travaux de réparation d'asphalte sur la rue St-Antoine dans la semaine 12 juillet.

Nous allons procéder à l'asphaltage de l'approche du chemin Kendall pour éliminer les gros trous car il sert aux camions de déneigement de la route 249 et de la ville de Windsor. C'est l'endroit où les camions virent en hiver lors du déneigement et il était dû. Nous avons fait du scellement de fissures dans plusieurs chemins de la municipalité pour allonger la durée de vie de l'asphalte.

Lorsque vous avez des demandes pour la municipalité et que vous voulez un retour d'appel n'oubliez de laisser vos coordonnées c'est beaucoup plus facile pour la direction ou moi pour recommuniquer avec vous. La politesse est toujours de mise lors de vos enregistrements de messages car nos ressources méritent d'être respectées puisqu'elles travaillent pour vous.

Bon été à tous.

Rolland Camiré  
Maire



## MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

par Marie-Céline Corbeil



Enfin le passage en zone verte permet au public d'assister aux rencontres du conseil municipal! La prochaine réunion du conseil aura lieu le 2 août à la salle du conseil. Entre temps, les procès-verbaux des dernières réunions sont disponibles sur le site internet de la municipalité.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à notre responsable des travaux publics, Pier, qui est en congé médical pour une période de 2 mois. Vincent assure la relève pendant son absence. Nous vous invitons à laisser un message sur la boîte vocale des travaux publics au poste 24, les messages sont pris à tous les jours, généralement le matin, donc inutile de laisser plusieurs messages. Durant cette période, les travaux sont priorisés selon l'échéance ou la priorité.

Pour les résidents du secteur St-Gabriel qui seront touchés par les travaux d'asphaltage, l'entrepreneur nous informe que les travaux devraient avoir lieu vers la fin du mois d'août. Je vous tiendrai informé des avancées des travaux par le système d'alertes municipales. Donc si vous n'êtes pas encore inscrit, c'est le bon temps de le faire sur le site internet : <https://val-joli.alertesmunicipales.com/>

Pour les résidents du rang 11, la demande de subvention a été acceptée pour le pavage des premières sections du chemin qui n'avaient pas encore été réparées. Nous lançons l'appel d'offres prochainement pour la réalisation des travaux cet automne.

Finalement, n'oubliez pas que nos bureaux seront fermés du 26 au 30 juillet.

Bonnes vacances!

Marie-Céline Corbeil  
Directrice générale



## Réouverture des bâtiments du Parc du rang 10

Suite au passage en zone verte, les utilisateurs du Parc du Rang 10 ont maintenant accès aux installations sanitaires des bâtiments.

Nous demandons aux gens d'être respectueux avec le matériel et de respecter les consignes sanitaires de la santé publique.



### Taux pour approvisionnement temporaire à partir du réseau d'aqueduc municipal pour 2021

Tout intervenant qui a besoin de s'approvisionner temporairement en eau à partir du réseau municipal peut faire la demande.

La tarification au m3 de 2\$ l'unité est payable à l'avance à la municipalité.

## BONNE NOUVELLE!

INTERNET HAUTE VITESSE EST ENFIN DISPONIBLE À VAL-JOLI!

CONTACTEZ COOPTTEL!

1-888-532-2667

## MOT DE L'URBANISTE



Bonjour à tous,

Le mois de juillet est synonyme de vacances pour plusieurs, ainsi que du temps passé à l'extérieur. J'invite les citoyens de Val-Joli à être prudents et à faire preuve de vigilance cet été. Le mois de juillet est une période cruciale pour la lutte contre la berce du Caucase. La berce du Caucase est une plante exotique envahissante et toxique.

Elle présente un risque pour la santé et pour l'environnement. Elle est caractérisée par une hauteur de 2 à 5 mètres, de grandes feuilles pouvant atteindre 1,5 mètre de largeur et de 3 mètres de longueur, les fleurs sont regroupées sur une même tige et forme un ensemble de fleurs de forme arrondies que l'on appelle ombelles. À partir de la mi-juillet, les berces du Caucase sont en fleurs donc ils sont plus faciles de la repérer (voir la photo ci-dessous).

Dans le cas de doute, communiquer avec la municipalité, nous procéderons à l'identification de la plante. Si vous désirez l'enlever, veillez à bien vous protéger la peau et toute partie exposée de votre corps puisque cette plante dégage une sève photo-toxique, qui a l'effet d'une brûlure. Si vous désirez plus d'informations, vous pouvez consulter la rubrique *Reconnaître et éliminer la berce du Caucase* disponible sur [quebec.ca](http://quebec.ca).



**Frédérick Bernier**

Inspecteur en bâtiments et environnement

819 845-7663 poste 25

[urbanisme@val-joli.ca](mailto:urbanisme@val-joli.ca)

horaire:

Lundi au mercredi



## VACANCES ESTIVALES - FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé pour les vacances estivales du 26 juillet 2021 au 30 juillet 2021 inclusivement.

**Les ventes de garage sont autorisées dans le respect de la réglementation municipale existante et des consignes sanitaires de la santé publiques.**

Les ventes de garage sont permises aux conditions suivantes :

**VENTE DE GARAGE**

- la vente doit avoir lieu sur un terrain occupé par un usage résidentiel;
- la vente doit être effectuée par l'occupant d'un logement situé sur le terrain où se déroule la vente;
- la durée de la vente est limitée à 48 heures;
- il est permis d'effectuer 2 ventes de garage par logement par année.

Ce permis est sans frais. Vous n'avez qu'à téléphoner à la Municipalité au 819-845-7663 poste 21 et à nous mentionner la date de la fin de semaine choisie pour votre vente de garage. (Laisser un message en cas d'absence).

S'il pleut au moment où vous auriez dû tenir votre vente de garage, vous n'avez qu'à nous téléphoner pour la reporter à un autre jour.

Il n'y a plus d'autres collectes de gros rebus cette année. Le mois de juillet étant une période propice au déménagement, nous demandons aux citoyens de ne pas laisser de matières en bordure de la route. Vous devez en disposer à l'écocentre régional. Voir les informations ci-dessous :



HEURES D'OUVERTURE - 2021

Ouvert du 28 avril au 27 novembre

DIMANCHE - LUNDI- MARDI → FERMÉ  
MERCREDI - JEUDI - VENDREDI → 9H À 17H  
SAMEDI → 9H À 15H

666, chemin Keenan, Melbourne

INFORMATION  
T. 819 845-2544 ou 819 826-6505 poste 321

sgmr@val-saint-francois.qc.ca  
val-saint-francois.qc.ca



### TARIFICATION 2021

- MATELAS ET MEUBLES REMBOURRÉS → 15.00\$ / morceau
- BARDEAU D'ASPHALTE TRIÉ → Prix à confirmer
- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION NON VALORISABLES → Voir la grille ci-dessous

Exemples : fenêtre papier noir, bois avec métal ou plastique, gypse, laine isolante, recouvrement de vinyle.  
Le bois et le bardeau d'asphalte ne font pas partie de cette catégorie.

Gratuit si moins de 0.5 m3

VOLUME (M3)	TARIFICATION MULTIMATIÈRES	VOLUME (M3)	TARIFICATION MULTIMATIÈRES
0.5 m3	15.00 \$	3 m3	90.00 \$
1 m3	30.00 \$	3.5 m3	105.00 \$
1.5 m3	45.00 \$	4 m3	120.00 \$
2 m3	60.00 \$	4.5 m3	135.00 \$
2.5 m3	75.00 \$	5 m3	150.00 \$

→ 0.5 m3 : comparable à un bac de 360 litres

### GRATUIT

- Bois
- Branches
- Briques et béton
- Carton
- Électroménager
- Herbe et feuilles
- Matériel électronique
- Matériel réutilisable
- Métal
- Plastique agricole
- Résidus domestiques dangereux
- Vêtements
- Tubulures acéricoles
- Terre non contaminée



# Conseil de prévention

La saison estivale est enfin arrivée et ce au grand bonheur de tous. Afin d'éviter qu'un désastre ne survienne sans prévenir, voici quelques conseils simples de prévention pour l'utilisation de votre BBQ en toute sécurité.

## 1. Lors de l'utilisation de votre BBQ ,

- Ne jamais utiliser un barbecue à l'intérieur. Assurez une ventilation adéquate du lieu où se trouve l'appareil, et une évacuation efficace des produits de combustion. Les enceintes extérieures saisonnières de plus de 2 panneaux fermés ne fournissent pas une aération adéquate.
- Laisser au moins un mètre (3 pi) entre le barbecue et toutes matières combustibles.
- Pour démarrer le barbecue : ouvrir le couvercle, ensuite le gaz, puis un des boutons de contrôle et actionner le bouton de démarrage.
- Vous ne devriez jamais actionner le bouton de démarrage plus de deux fois.
- Surveiller en permanence un barbecue en fonction. Afin d'éviter les brûlures, ne laisser personne s'amuser autour et ne le déplacer pas lorsqu'il est allumé.
- Éteindre l'appareil en fermant d'abord le robinet de la bombonne et ensuite, une fois la flamme éteinte, les boutons de contrôle.
- Après son utilisation, placer le barbecue loin d'une porte ou d'une fenêtre afin d'éviter l'infiltration de gaz dans la maison en cas de fuite.
- Ne pas laisser le barbecue dans un endroit frais et humide propice aux toiles d'araignées qui représentent un risque d'incendie dans les contrôles.



## 2. Quoi faire si le barbecue prend feu ?

- Fermer le robinet de la bombonne, si possible.
- Fermer le couvercle pour étouffer le feu.
- Composer le 9-1-1.

## 3. Gardez vos réservoirs de propane à l'extérieur de tous bâtiments.

Placez les bouteilles de propane sur une base solide pour empêcher qu'elles ne tombent et se brisent. Éviter aussi d'exposer les bouteilles au soleil.

**4. ATTENTION :** Ne placer pas ceux-ci sous vos escaliers ou balcons. Éloigner les réservoirs de propane des portes et issues de vos résidences.

Pour toutes questions en lien avec l'incendie et demande d'information sur la sécurité incendie, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'aide des coordonnées suivantes

Vincent Léveillé  
Pompier / Préventionniste  
Régie Incendie De Windsor  
819-845-4678 poste 2  
Courriel : [prevention@regieincendiewindsor.ca](mailto:prevention@regieincendiewindsor.ca)

## Hôtel de ville :

Téléphone : 819 845-7663 Téléc. : 819 845-4399

Marie-Céline Corbeil, direction., P.26, [direction@val-joli.ca](mailto:direction@val-joli.ca)

Frédéric Bernier, inspecteur., P.25, [urbanisme@val-joli.ca](mailto:urbanisme@val-joli.ca)

Josiane Perron adj., P.21, [secretariat@val-joli.ca](mailto:secretariat@val-joli.ca)

Pier Lacasse, resp. voirie, P.24, [voirie@val-joli.ca](mailto:voirie@val-joli.ca)

500, Route 249 NOUS SOMMES FERMÉS LES MARDIS.  
Val-Joli (QC) J1S 0E8 LUNDI 9H-12H, 13H-16H ET MERC.- VEND.

Pour toutes plaintes concernant les animaux :

SPA de l'Estrie : 819 821-4727

## Membres du conseil :

Maire : Rolland Camiré, P.22  
[mairie@val-joli.ca](mailto:mairie@val-joli.ca)

Siège 1 : Sylvain Côté  
Siège 2 : Philippe Verly  
Siège 3 : Gilles Perron  
Siège 4 : Raymond Côté  
Siège 5 : Lise Larochelle  
Siège 6 : vacant



@municipalitevaljoli  
[@valjoliloisirs](https://www.facebook.com/municipalitevaljoli)